LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°84 / juillet 2020

Plus d'infos sur www.villars.fr

Installation du nouveau Conseil municipal, le 28 mai 2020 au Gymnase Bernichon.

Ville de Villars

Un choix de vie !

Sommaire

Juillet 2020

p.6 Vie sur le vif

Résultats des élections,

Interview du Maire,

Présentation du nouveau Conseil municipal,

Dossier "COVID-19 : gestion de la crise sanitaire à Villars",

Démocratie participative : les commissions extra-municipales.

p.13 Vie politique

Tribune libre.

p.14 Vie des conseils

Comptes rendus.

© Pierre Thiolière

+ Programme de la nouvelle Saison Culturelle

encarté dans ce numéro

QR Code
Ville de Villars

Le Villardaire

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 250 exemplaires sur papier partiellement recyclé. Directeur de la publication : Jordan Da Silva.
Rédaction et conception : Corinne Moulin. Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock.
Impression : imprimerie Sud Offset. Dépôt légal : juillet 2020. Distribution : Mairie de Villars.

Édito

Le mot du Maire

Mairie - Informations pratiques

Mairie de Villars
Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20
Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : secretariat@villars.fr
Site Internet : www.villars.fr
Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Masque obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Horaires d'été (du 6 juillet au 28 août) :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h
Masque obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Permanences Services Techniques et Urbanisme :
sur RDV au 04 77 91 11 21
Masque obligatoire jusqu'à nouvel ordre.

Police Municipale :
04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous. Merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie.

Ville de Villars
Un choix de vie !

Cher(e)s Villardaires,

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent. Chaque jour, avec mon équipe et les Services municipaux, nous nous mobilisons pour cet épisode historique inédit.

Avec cette période de confinement, nous avons vécu une parenthèse dans la gestion municipale, au même titre que chacun de vous dans sa vie personnelle et professionnelle. Notre engagement a été total et notre objectif prioritaire : la sécurité sanitaire des Villardaires. Grâce à la détermination de tous, nous avons pu doter chaque habitant d'un masque réutilisable avant le 11 mai, date du déconfinement national.

Le 28 mai, 71 jours après le premier tour des élections, le nouveau Conseil municipal a enfin pu être installé dans ses fonctions.

Je souhaite remercier l'ensemble des Villardaires qui se sont déplacés aux urnes, et tout particulièrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Je suis très touché que mon village natal m'ait témoigné son attachement.

Au-delà des personnes, les Villardaires ont voté pour un projet réaliste et concret, en lien avec leur vie quotidienne. Un projet tourné vers une qualité de vie toujours meilleure, vers le Développement Durable et l'entretien de notre Patrimoine communal. Mon équipe et moi-même nous emploierons à concrétiser nos engagements. Notre règle de conduite était et restera : œuvrer pour l'intérêt général.

Dans un esprit de transparence et de co-construction, la première mesure de ce mandat 2020 / 2026 sera le renforcement de la démocratie participative par la création notamment de 8 commissions extra-municipales. Ces différents groupes de travail permettront d'impliquer les Villardaires dans les décisions qui traceront les perspectives d'avenir de notre commune. J'invite chacun d'entre vous à rejoindre cette grande démarche de démocratie participative. Vous trouverez l'ensemble des modalités à suivre dans cette édition spéciale de la revue municipale.

A tous je souhaite de belles vacances. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jordan DA SILVA,
Maire de Villars.

Agenda

Sous réserve de modification
en fonction de l'actualité sanitaire.

Juillet

❑ Mardi 14 juillet
Boule des Marronniers - 9h30
Gentleman Bouliste et Challenge "Souvenir H. Pouquet"
Soupe aux choux à partir de 8h
(Inscriptions au 04 77 74 30 50 ou au 06 82 84 98 87 avant le 9 juillet).

Août

❑ Lundi 10 août
Salle de la Libération - 9h à 12h et 16h à 19h
Don du sang
avec l'EFS et les bénévoles villardaires.

Septembre

❑ Mardi 1er septembre
Ecoles de Villars - 8h30
Rentrée des classes.

❑ Vendredi 4 septembre
Stade Paul Bert - 17h
Tournoi de pétanque du Tennis de Table de Villars.

❑ Samedi 5 septembre
Salle de la Libération - 10h à 18h
Forum des associations
(voir p.25)

❑ Vendredi 11 septembre
Stade Paul Bert - soirée
Tournoi de pétanque de Villars Running.

❑ Vendredi 18 septembre
Stade Paul Bert - 14h
Tournoi de pétanque de la FNACA.

❑ Samedi 19 septembre
Stade Paul Bert - 14h
Tournoi de pétanque de l'association Projet pour un rêve

❑ Du 15 sept. au 3 octobre
Salle d'expositions - Médiathèque
Exposition de Michelle Oriol
(Entrée libre - peintures).

❑ Vendredi 25 septembre
Stade Paul Bert - 18h
Tournoi de pétanque de l'US Villars.

❑ Samedi 26 septembre
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Concert du groupe Mimi H
(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

❑ Dimanche 27 septembre
Stade Paul Bert - journée
Vide grenier de l'US Villars.

Fermetures estivales 2020

La **Médiathèque** sera fermée du 4 au 24 août inclus.

Les **crèches Les P'tits Loups** et **Les Marmottes** seront fermées du 27 juillet au 21 août inclus.

Le **Jardin d'enfants** sera fermé du 27 juillet au 24 août inclus.

Le **Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants** (RAMPE) sera fermé du 3 au 28 août inclus.

Charlie Clarck : une jeune auteure villardaire vient de publier un roman !

Et si depuis toujours vous étiez à l'aise avec les mots, les phrases, les histoires ? Et s'ils étaient votre échappatoire, votre façon de vous exprimer ? Et si un jour on vous proposait de les publier ?

C'est le rêve éveillé que vit aujourd'hui Charlie Clarck, jeune Villardaire de 17 ans, avec la publication de son roman "Si seulement"... Ce livre, elle l'a écrit à 15 ans et, avec le soutien et les encouragements de sa mère, a osé le montrer, le soumettre au jugement des autres. La maison d'édition stéphanoise Abatos a tout de suite saisi le potentiel de la jeune fille et lui a fait confiance. "J'ai pu réaliser la couverture du livre et écrire le résumé au dos. Peu de corrections ont été faites et mes choix d'auteur ont vraiment été respectés. Ce livre est tel que je l'ai imaginé." Les premières réactions des lecteurs semblent positives, ils louent sa maturité, son style. Charlie Clarck, même si elle utilise un pseudo par modestie, pour préserver son innocence et pour mettre uniquement son travail en avant, est ravie de répondre à leurs questions par mail où sur les réseaux sociaux et participe à des fêtes du livre. "Mon histoire montre que même jeune, on peut y arriver, il suffit de croire en ses rêves et de persévérer".

Si seulement - Charlie Clarck
Editions Abatos -
dans tous les lieux de vente habituels.

État civil

de la commune

Les mariages

Noélie DUMOULIN & Samuel DUFOUR - le 26/10/2019
Sophie DEPLACE & Arnaud CHOUVET - le 28/12/2019
Sarah CARREZ & Romain CROZET - le 25/01/2020
Déborah DECAUDIN & Kévin DUMETZ - le 14/02/2020
Elodie VARILLON & Michaël RAYNAUD - le 15/02/2020
Christelle MOUNIER & Paul ASARO - le 7/03/2020
Manon LAURENSON & Gauthier BENOIT - le 06/06/2020

Les PACS

Caroline SENECTAIRE & Julien MAURIN - le 25/11/2019
Océane RACOUSSOT & Raphaël CANCADE - le 28/11/2019
Célia BARRETO & Jean-Paul HENRION - le 04/02/2020

Les naissances

Elina MKRTCHYAN - le 18/10/2019
Rose ALVES MENDES - le 23/10/2019
Adem CHEMLI - le 25/10/2019
Léa MAMIA - le 25/10/2019
Mayline ABDENOURI - le 01/11/2019
Ilan RELAVE - le 04/11/2019
Layana MESSAOUDENE - le 04/11/2019
Issa EL BOUAZZAOUI - le 10/11/2019
Timéa TERRENOIRE - le 13/11/2019
Nathan PLANFORET BERTHIER - le 14/11/2019
Jayden BOUDERBALA - le 25/11/2019
Kaïs ZAIDI - le 01/12/2019
Tessa CHERKAOUI - le 02/12/2019
Alya GHARBI HEDHIBI - le 03/12/2019
Tiago CARDOSO DZIERGWA - le 09/12/2019
Wassim BOUTIDDA - le 11/12/2019
Imen AOUN - le 16/12/2019
Ismaïl MARTIN - le 18/12/2019
Nahïl SAJRA - le 20/12/2019
Khalil EL ALAMI - le 24/12/2019
Téa MENDES - le 03/01/2020
Abdel-Malik DINAR - le 03/01/2020
Arthur TISSOT - le 08/01/2020
Amaury JURINE - le 09/01/2020
Kylian LABONTE - le 10/01/2020
Mélina RGUIBI - le 15/01/2020
Milàn RABATEL - le 17/01/2020
Renaud KIFFEURT - le 17/01/2020
Muhammad ADAYEV - le 23/01/2020
Titouan FROGER MILLOT - le 22/01/2020
Isaac MNII - le 26/01/2020
Emma ROMEZIN MAZENOD - le 23/01/2020
Milo ROMEZIN MAZENOD - le 23/01/2020
Amaury GIRAUD - le 28/01/2020
Louloua BENLAHCENE - le 08/02/2020
Louise MONTROBERT - le 18/02/2020
Charlie GRANGER - le 20/02/2020
Youssef HARB - le 25/02/2020
Thamilia TABTI BOUNOUAR - le 28/02/2020
Filip MILOVANOVIC - le 28/02/2020
Axel MONNIER - le 29/02/2020
Jade DESESTRES - le 01/03/2020
Lucas GUARNERI - le 07/03/2020
Eden LOPEZ - le 08/03/2020
Noäm DUPOIS - le 10/03/2020
Taho HOELLARD - le 16/03/2020
Lana PATOUILLARD - le 22/03/2020
Nellie EPECHE - le 25/03/2020
Raphaël LAMBERT - le 27/03/2020
Irina LAMBERT - le 27/03/2020
Tyago SABATE - le 01/04/2020
Louise MAJCHER - le 14/04/2020
Nélya CHABANA - le 18/04/2020
Laynah HANSALI - le 21/04/2020
Farès WAHMANE - le 29/04/2020
Elise BOULARD LAFAY - le 01/05/2020
Lehna LARABI - le 06/05/2020
Adil SEN - le 10/05/2020
Naïm AGHZINAY - le 13/05/2020
Clémence FOURNIER - le 26/05/2020
Romy REVELLI - le 26/05/2020

Les décès

Michel MORO - le 12/10/2019
Roger JORGE - le 16/10/2019
Gabriel VARENNES - le 17/10/2019
Huguette COUCHOUD épouse BÉNIER - le 18/10/2019
Monique ROCHER veuve MERLEY - le 28/10/2019
Patrick SINARDET - le 28/10/2019
Gérard ARSAC - le 30/10/2019
Rolande CHARVOLIN épouse RIZZON - le 31/10/2019
Françoise BISACCIA - le 13/11/2019
Jean-Claude COTTIER - le 23/11/2019
Maryse DESCROIX épouse BADIOU - le 02/12/2019
Marie BARROUX veuve LAGREVOL - le 06/12/2019
Daniel FAURE - le 06/01/2020
René BRUEL - le 10/01/2020
Alain JELSCH - le 17/01/2020
Guilherme DOS SANTOS - le 19/01/2020
Claudette PAIR-SATRE épouse FOUILLOUSE - le 19/01/2020
Marius ROCHE - le 29/01/2020
Marc ROUSSET - le 09/02/2020
Luigi LUNETTA - le 13/02/2020
Yvette PULL veuve TINCHANT - le 18/02/2020
Robert MAZOYER - le 26/02/2020
Robert PEYRARD - le 02/03/2020
Guy JAVAUGUE - le 17/03/2020
Jean MARCOUX - le 29/03/2020
Hélène LACHAND - le 17/04/2020
Alain GRANDGONNET - le 18/04/2020
Chantal BOGY - le 19/04/2020

Le nouveau Conseil municipal

(élu en séance du 28 mai 2020)

Jordan DA SILVA
Maire
Conseiller métropolitain

Entretien avec

Jordan Da Silva

Maire de Villars pour un nouveau mandat

Maire de Villars depuis septembre 2018, date à laquelle vous avez succédé à Paul Celle, votre liste, renouvelée de moitié, a été réélue par les électeurs le 15 mars 2020. Dans un contexte de pandémie liée au Covid-19, le nouveau Conseil municipal a dû attendre 2 mois et demi avant de pouvoir être installé dans ses fonctions. Comment s'est passée cette période de transition inhabituellement longue, avec une crise sanitaire à gérer ?

La situation a été en effet assez inhabituelle. La commune a conservé le même maire, ce qui a simplifié les choses. Cependant, les élus étant renouvelés de moitié, il a fallu fonctionner avec 2 groupes. J'ai décidé d'être transparent et de réunir en visio-conférence tous les élus, ceux du précédent mandat et ceux de celui à venir, pour expliquer la situation, partager les informations sur la gestion de la crise sanitaire en cours et échanger avec eux.

La création d'un groupe de gestion de crise, composé d'élus et de membres des Services municipaux, en lien constant avec les publics concernés, les services et les habitants nous a permis de surmonter efficacement les premiers mois de cette situation pandémique.

La concertation, que nous avons mise en place dès la période de campagne, a été le mot d'ordre de cette période atypique et le restera pour la suite du mandat. Soignants, personnes isolées, associations, commerçants, seniors, enseignants, parents d'élèves,... tous ont été contactés à un moment donné pour comprendre au mieux leurs besoins et attentes, et trouver ensemble comment y répondre,

dans le respect des mesures sanitaires recommandées.

Je remercie sincèrement les agents municipaux et mes collègues élus, sur qui je peux m'appuyer. Un maire ne peut pas remplir sa mission seul, et c'est en travaillant en équipe que nous mènerons à bien les projets de ce mandat.

Pouvez-vous nous parler de votre plan de mandat ? Quelle en est la ligne directrice ?

Notre équipe a été élue sur 120 actions qui seront concrétisées, en suivant 7 axes majeurs. Ces 120 actions sont issues de la co-construction, notre projet a été fait par et pour les Villardaires. Nous souhaitons d'ailleurs continuer cette co-construction en intensifiant la démocratie participative : l'une de nos premières actions sera la création de commissions extra-municipales, ouvertes aux habitants (voir p.12).

Notre plan de mandat ne comporte pas de projet phare mais plutôt des actions concrètes du quotidien, et toutes suivent un fil rouge : **"la qualité de vie".**

Nous assumons une certaine continuité, notre commune étant réputée pour son cadre de vie, mais également une ouverture aux changements pour aller encore plus loin, vers une qualité de vie toujours meilleure.

Notre programme va même au-delà des 6 prochaines années, avec des projets qui auront des effets sur le long terme, comme l'Espace Beaunier, l'augmentation de l'attractivité de la commune ou le développement de la politique culturelle et de loisirs.

Le nouveau Conseil municipal est désormais installé. Quels vont être les principaux changement organisationnels ?

Le nouveau Conseil municipal est renouvelé de moitié, rajeuni, ce qui implique de nouvelles idées, une dynamique plus forte, une nouvelle manière de faire.

Nous serons des élus de proximité, à l'écoute des habitants, ayant pour seul objectif l'intérêt général.

La concertation sera le mot d'ordre. Nous consulterons régulièrement les Villardaires sur différents sujets et pourrons nous appuyer sur l'expertise et l'expérience des Services municipaux, pour mener à bien le programme pour lequel nous avons été élus.

C'est tous ensemble que nous consoliderons la qualité de vie à Villars !

RÉSULTATS des élections MUNICIPALES

Bureaux	Inscrits	Votants	Blancs / Nuls	Exprimés
1 / Salle de la Libération	803	407	7	400
2 / Primaire Jean Guitton	998	458	12	446
3 / Primaire Jean Ravon	838	416	5	411
4 / Maternelle Pierre Verjat	837	382	5	377
5 / Médiathèque	792	334	9	325
6 / Maternelle Jean Ravon	943	429	9	420
7 / Salle Collange	832	468	3	465
TOTAL	**6043**	**2 894**	**50**	**2 844**

47,89 % des personnes inscrites sur les listes électorales à Villars sont allées voter, soit un taux d'abstention de 52,11 %, s'expliquant principalement par les circonstances particulières du début de la crise du COVID-19.

Bureaux	Liste « Unis pour VILLARS » Jordan DA SILVA	Liste « Villars c'est VOUS » Xavier VALETTE
1 / Salle de la Libération	225 voix (56,25 %)	175 voix (43,75 %)
2 / Primaire Jean Guitton	268 voix (60,09 %)	178 voix (39,91 %)
3 / Primaire Jean Ravon	241 voix (58,64 %)	170 voix (41,36 %)
4 / Maternelle Pierre Verjat	228 voix (60,48 %)	149 voix (39,52 %)
5 / Médiathèque	178 voix (54,77 %)	147 voix (45,29 %)
6 / Maternelle Jean Ravon	265 voix (63,09 %)	155 voix (36,90 %)
7 / Salle Collange	280 voix (60,21 %)	185 voix (39,79 %)
TOTAL	**1 685 voix (59,24 %)**	**1 159 voix (40,75 %)**

La liste « Unis pour VILLARS » est élue au 1er tour. Elle dispose de 23 sièges au sein du Conseil municipal et de 2 sièges au sein du Conseil métropolitain. La liste « Villars c'est VOUS » dispose de 6 sièges au sein du Conseil municipal.

LISTE "UNIS POUR VILLARS"

Viviane COGNASSE
1ère Adjointe / élue SÉM
chargée de l'Administration générale, la Proximité, l'Economie et les Commerces

Jean-Marc MASSON
2ème Adjoint / suppléant SÉM
chargé des Finances, du Budget, de la Sécurité, la Tranquillité et des Instances Représentatives du Personnel

Christine ROUX
3ème Adjointe
chargée de la Petite Enfance et la Jeunesse

Bastien DEVIDAL
4ème Adjoint
chargé de l'Education et du CME

Brigitte PALLE
Conseillère municipale déléguée
chargée de la Vie Culturelle et du Patrimoine

Pierre LAFFAY
Conseiller municipal délégué
chargé du Développement Durable

Daniel BONNET
Conseiller municipal délégué
chargé des Animations, des Fêtes et du Jumelage

Kévin MI
Conseiller

Christiane CHOMETTE
Conseillère municipale

Rémy GODDE
Conseiller municipal

Evelyne PERRET
Conseillère municipale

Corinne
Conseillère

LISTE "VILLARS C'EST VOUS"

Marie-Laure TAROUDJI
Conseillère municipale

Hocine IDIR
Conseiller municipal

Nicolas PEYRARD
Conseiller municipal

Dominique BARROU
5ème Adjointe
chargée des Solidarités, des Séniors, des Affaires Sociales et des Logements publics

Hubert PORTE
6ème Adjoint
chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de l'Habitat

Liliane DUFOUR
7ème Adjointe
chargée des Travaux de voirie et des bâtiments, du Fleurissement et des ERP

Christian RAYNAUD
8ème Adjoint
chargé de la Vie Sportive et de ses équipements

CHALLET
municipal

Gilles BONNIDAL
Conseiller municipal

Odette VENGUD
Conseillère municipale

Nabil BENLAHCENE
Conseiller municipal

e LAVAL
municipale

Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX
Conseillère municipale

Isabelle GIRY-POYET
Conseillère municipale

Thierry DE BRITO
Conseiller municipal

Magali BADIOU
Conseillère municipale

Noël CHAUMIER
Conseiller municipal

Karima ZAHER
Conseillère municipale

COVID-19

DOSSIER SPÉCIAL

Chronologie de la pandémie

Entre août et novembre 2019 : Débuts probables de l'épidémie.

16 déc. 2019 : Premier cas de Covid-19 détecté à Wuhan en Chine.

27 déc. 2019 : Un laboratoire de Guangzhou séquence le génome.

27 déc. 2019 : Un patient est admis pour une pneumonie suspecte en France.

31 déc. 2019 : L'existence de l'épidémie est rendue publique par les autorités sanitaires de Wuhan, Pékin et l'OMS.

14 janv. 2020 : Le Ministère de la santé français alerte les Agences Régionales de Santé (ARS).

21-24 janv. 2020 : Premiers cas identifiés en Europe et aux Etats-Unis (dont 3 personnes hospitalisées à Paris et à Bordeaux).

30 janv. 2020 : L'OMS qualifie l'épidémie d'urgence de santé publique, avec une inquiétante contagiosité.

31 janv. 2020 : Premiers rapatriements de Français vivant en Chine (placés en quatorzaine).

15 fév. 2020 : Un regroupement à Mulhouse propage le virus en France.

15 mars 2020 : En France, fermeture des lieux publics non essentiels (restaurants, bars,...)

15 mars 2020 : Maintien du premier tour des élections municipales en France.

16 mars 2020 : Fermeture des écoles, crèches, collèges, lycées en France.

17 mars 2020 : La France est confinée.

11 mai 2020 : La France entame un déconfinement partiel. Réouverture des commerces et des écoles, sorties sans attestation. Règle des 100 km.

2 juin 2020 : Le déconfinement se poursuit en France : élargissement de l'accueil dans les écoles, réouverture des bars, restaurants, collèges, parcs, lieux de culture, fin de la règle des 100 km. L'économie souffre.

Au 14 juin 2020, la France compte 29 407 personnes mortes du Covid-19. La pandémie a fait plus de 410 000 morts dans le monde et plus de 7 millions de personnes ont été contaminées. La crise est sanitaire et économique.

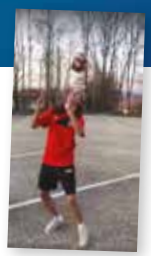

La période de confinement à Villars

Du 17 mars au 11 mai 2020, le gouvernement impose une période de confinement aux Français pour lutter efficacement contre l'épidémie.

A Villars, les 7 écoles, le lycée de Montravel, les crèches, la maison de l'Enfance, les salles municipales, les équipements sportifs, la Médiathèque, le Musée, la Mairie sont fermés au public ainsi que tous les commerces non essentiels. Les services ou commerces ouverts réduisent leurs horaires d'ouverture. Les bâtiments municipaux fermés sont désinfectés.

Le marché de la place Gambetta est suspendu à partir du 26 mars pour 4 semaines. Il rouvrira le 26 avril, la Municipalité ayant obtenu une dérogation spéciale du Préfet.

L'école Jean Ravon accueille les enfants des personnels prioritaires.

Les résidents des Marronniers sont confinés dans leur chambre et les visites sont interdites depuis le 15 mars. Elles reprendront le 27 avril via un "parloir" réalisé par les Services Techniques.

Les sentiers, parcs et espaces verts ayant été interdits à compter du 22 mars, les Villardaires profitent de leur heure de sortie journalière pour se promener dans les rues, faire du footing, du vélo et leurs courses en respectant les gestes barrières.

Le personnel soignant est chaleureusement applaudi à 20h tous les soirs, surtout dans les grands ensembles de la Feuilletière, le Plat Haut, la Taillée et l'Hippodrome.

De nombreuses associations gardent le contact avec leurs adhérents via les réseaux sociaux, en organisant des Confin'challenge et des actions solidaires.

La Commémoration du 8 mai a lieu en comité restreint.

Les actions de la Municipalité

La continuité des services

L'État d'urgence sanitaire ayant été déclaré, il était important que les services publics locaux essentiels soient toujours assurés. La Mairie de Villars a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activités pendant le confinement.

Les services muncipaux ont activement **relayé et adapté concrètement les directives nationales.** Ils ont aussi **parfois pris le relais de services partenaires fermés.**

Les **Services administratifs de la Mairie sont restés joignables par téléphone et par mail pendant toute la période,** même si l'accueil physique était fermé.

L'État-civil, le CCAS, le Service comptabilité et facturation, les Services techniques et urbanisme ont continué leurs missions prioritaires.

Les démarches dématérialisées sont encouragées et des services en ligne ont été créés comme :

- les **inscriptions scolaires en ligne**.
- la **création de la page Facebook de la commune**.

La **Police Municipale a été mobilisée sur le terrain**.

Les **agents techniques d'astreinte ont continué d'assurer la salubrité publique et l'entretien des bâtiments municipaux**.

La **Médiathèque a proposé des accès numériques à la culture** et informé le public de la saison culturelle des annulations et reports de spectacles.

La Brigade de la Solidarité

Dans le double objectif de lutter contre la solitude et d'aider les personnes dans le besoin, une opération de solidarité a été mise en place par la Municipalité, en partenariat avec les commerçants, les infirmiers et les pharmacies de Villars.

Toute personne ou l'un de ses voisins a pu contacter la mairie pour :

- des difficultés pour s'approvisionner en produits de première nécessité,
- des difficultés financières pour se procurer des produits de première nécessité,
- une situation de solitude ou d'isolement.

L'équipe de soutien chargée de prendre des nouvelles par téléphone, d'apporter des solutions afin que les personnes concernées puissent se procurer des produits de première nécessité ou des médicaments, **a aidé 27 familles.**

Le Service de Portage de repas a été renforcé et a doublé le nombre de repas distribués.

Des distributions de masques

Afin d'assurer la protection des populations, la Municipalité a effectué plusieurs distributions de masques.

- La **totalité du stock de masques** de la commune a été **débloquée en mars** afin d'équiper le **personnel de la résidence Les Marronniers, pour protéger ses seniors.**
- La Municipalité, grâce au stock de St-Étienne Métropole, a **distribué des masques aux médecins et infirmiers libéraux de Villars** pour un mois d'activité, début avril.
- La Municipalité a **commandé 500 masques en tissu** (réutilisables 10 fois) en avril **afin d'équiper le personnel municipal en contact avec le public ainsi que les commerçants de proximité encore en activité**.
- La Municipalité a **commandé et distribué, grâce à un réseau de bénévoles, 1 masque par Villardaire de plus de 6 ans avant le déconfinement du 11 mai.**

- La Municipalité a **distribué les masques de la Région** (pour les plus de 11 ans à partir du 30 mai et pour les enfants de 8 à 11 ans à partir du 25 juin).

Un plan de déconfinement progressif

A partir du 11 mai, un plan de déconfinement progressif, respectueux des mesures sanitaires recommandées, a été engagé.

- L'Hôtel de ville a rouvert ses portes au public le 18 mai, avec un protocole sanitaire spécifique. Le service des cartes d'identité et passeports a recommencé le 15 juin.
- La reprise scolaire s'est effectuée progressivement à partir du 14 mai pour les CM2, CP et GS, avant d'être élargie à tous à compter du 8 juin.

Une Convention "2S2C" a été signée avec l'Inspection Académique pour permettre à la commune d'embaucher 14 intervenants, **la Municipalité ayant fait le choix de ne pas imposer de critères de sélection et d'ouvrir la reprise scolaire à toutes les familles qui le souhaitaient.**

- Les crèches et le jardin d'enfants ont de nouveau accueilli des enfants dès le 11 mai, en petits groupes et avec un protocole sanitaire strict. Le Relais Assistantes Maternelles a également pu rouvrir ses portes pour de l'information aux familles et aux assistantes maternelles.
- La résidence "Les Marronniers" a assoupli le protocole des visites.
- La Médiathèque a rouvert progressivement au public.
- La séance d'installation du nouveau Conseil municipal, élu le 15 mars, a été délocalisée au gymnase Bernichon le 28 mai, afin de respecter les mesures sanitaires et permettre l'accueil du public.

Un coût supplémentaire pour la commune

L'épidémie de COVID-19 a des conséquences sur les finances de la commune.

L'achat de gel hydroalcoolique, de produits de désinfection, de gants, de masques, de vitres de protection, de blouses de protection, de rubans adhésifs, l'installation d'un système de travail à distance, la mise en place de la Convention 2S2C pour la reprise scolaire, la désinfection des locaux et les primes COVID pour le personnel représentent **un coût supplémentaire évalué à 200 000 € pour la commune** (subventions de l'Etat pour les masques et la convention 2S2C déduites).

*** Article arrêté au 14 juin 2020,**
ne prenant pas en compte les éventuelles évolutions ultérieures.

Démocratie participative :

Et si vous faisiez partie d'une Commission ?

Comme annoncé lors de la campagne électorale et lors de l'installation du Conseil municipal, la Municipalité met en place une première mesure importante pour développer la démocratie participative à Villars, en créant des Commissions extra-municipales, ouvertes aux habitants.

Ces Commissions, créées lors du Conseil municipal du 29 juin, seront **composées d'habitants de la commune, de personnes qualifiées (représentants d'associations, parents d'élèves, professionnels,...) et d'élus.**

Ensemble, ils auront pour mission de réfléchir à des idées en lien avec le thème de la Commission et de donner leur avis sur les actions proposées. Il s'agira de **Comités consultatifs** et non d'organes décisionnels. Les décisions, comme la loi le prévoit, seront toujours arbitrées par les élus en Conseil municipal.

8 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

8 thèmes ont été définis :

➢ **Conseil Municipal des Enfants**
Piloter et encadrer les actions du CME.

➢ **Vie éducative**
Réfléchir à tous les sujets importants de la Vie scolaire.

➢ **Fleurissement**
Réfléchir aux aménagements paysagers de la commune, des espaces verts, organiser le Concours des maisons fleuries.

➢ **Jumelage**
Mettre en oeuvre des échanges avec les deux villes jumelles : Torredembarra (Espagne) et Halberstadt (Allemagne).

➢ **Bien vieillir**
Développer les actions en faveur des seniors.

➢ **Médiation**
Mettre en place une médiation de rue et une médiation de voisinage.

➢ **Espace Beaunier**
Proposer des idées autour des grandes orientations du projet.

➢ **Vie Culturelle et Patrimoine**
Promouvoir la vie culturelle et conserver la mémoire locale, mettre en valeur le Patrimoine de la commune.

APPEL À CANDIDATURES AVANT LE 26 AOÛT 2020

Si vous souhaitez faire partie d'une ou plusieurs commissions, il vous suffit de **transmettre votre candidature motivée via un formulaire disponible sur le site Internet de la commune avant le 26 août 2020** (remplir un formulaire par commission souhaitée).

Vous pouvez aussi envoyer un courrier motivé en Mairie avec vos coordonnées et la commission souhaitée.

Toutes les candidatures seront étudiées et les places seront attribuées aux **Villardaires les plus impliqués et motivés.**

Alors rendez-vous sur : www.villars.fr, choisissez votre domaine de prédilection et expliquez vos motivations.

Une belle occasion de participer à la vie de VOTRE commune !

Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

Dimanche 15 mars 2020, de nombreux électeurs se sont rendus aux urnes malgré un contexte propice à rester chez soi. Cette participation, plus forte qu'ailleurs, démontre l'implication des Villardaires dans la vie de leur commune et légitime ce scrutin.

Nous voudrions remercier l'ensemble des Villardaires qui se sont déplacés aux urnes. Le score réalisé par notre équipe UNIS POUR VILLARS est historique de 30 ans. Dans chacun des 7 bureaux de votes de la commune, vous nous avez placé en tête.

Une campagne municipale est une formidable aventure humaine. Nous avons vécu 2 mois de rencontres, 2 mois d'échanges, 2 mois de réflexions, 2 mois d'un engagement humain exceptionnel. Nous sommes allés au cœur de chaque quartier, au plus près des événements de la vie de notre commune, à votre rencontre.

Vous avez fait le choix d'un projet réaliste et concret, attaché aux réalités de votre vie quotidienne. Un projet tourné vers le développement durable et l'entretien de notre patrimoine communal.

Ce projet, ambitieux et solidaire, a été conçu par et pour les Villardaires via les travaux de l'association Villars Ensemble, les dizaines de rendez-vous de co-construction avec les acteurs du monde associatif, économique, agricole, solidaire et culturel. Ensemble, nous avons initié une méthode inédite de concertation et de co-construction.

Vous avez fait le choix d'une équipe renouvelée, rajeunie, proche de votre quotidien, vivant dans tous les quartiers, diversifiée idéologiquement mais rassemblée dans l'intérêt général. Notre équipe est soudée, accessible, à votre écoute. Notre méthode perdurera tout au long du mandat, avec une proximité, une concertation et une co-construction renforcée avec les Villardaires. Chaque décision sera prise en conscience et en responsabilité.

Nous remercions particulièrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Mais nous souhaitons également nous adresser à ceux qui ont fait un autre choix ou qui ont refusé de choisir. Leur dire que notre équipe municipale sera celle de tous les Villardaires avec comme seul engagement, l'intérêt général.

Depuis le 15 mars, nous nous attachons à gérer la crise. Grâce au volontarisme de vos élus et des bénévoles, chaque Villardaire a reçu un masque avant le déconfinement national. De plus, malgré un protocole sanitaire drastique, chaque petit Villardaire qui le souhaitait, a pu revenir à l'école en toute sécurité sanitaire.

A ce titre, nous souhaiterions remercier les agents communaux et tous nos partenaires pour leur professionnalisme et leur engagement.

71 jours après le vote des Villardaires, nous sommes maintenant prêts à concrétiser nos engagements.

L'équipe UNIS POUR VILLARS

www.unispourvillars.fr
contact@unispourvillars.fr
Facebook: @UnispourVillars
Instagram : @jdndasilva

Groupe minoritaire : « Villars c'est VOUS »

3 mois après les élections et la période de confinement, l'équipe Villars c'est Vous tenait à remercier tous ses électeurs pour leur engagement à ses côtés.

Nous sommes fiers d'avoir promu un projet remarquable avec une équipe formidable.

Les valeurs de solidarité, de sobriété écologique, de convivialité restent notre cheval de bataille.

L'écoute, la concertation et la présence terrain sont dans notre ADN.

Nicolas PEYRARD, Marie-Laure TAROUDJIT, hocine IDIR, Magali BADIOU, Noël CHAUMIER et Karima ZAHER seront les représentants de l'équipe Villars c'est Vous. Ils s'engagent à travailler pour Villars, pour le bien être des habitants et toujours en concertation avec les Villardaires.

L'essentiel des Conseils municipaux

Conseil municipal du 10 décembre 2019

I / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Budget communal 2019

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle à deux associations villardaires dans le cadre du Jeu "Quizz des associations" du 10ème anniversaire du Forum des associations : 200 € ont été versés au Centre Social de Villars pour les lauréats M. GEORJON et M. RIFFARD, et 100 € au Dojo de Villars pour la lauréate Mme LIMOUSIN.

II / INTERGÉNÉRATIONNEL

Promeneurs du Net

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 500 € à la CAF de la Loire au titre du dispositif "Promeneur du Net - exercice 2019".

Le projet "Promeneur du Net", développé par la CAF de la Loire depuis janvier 2017 a pour objectif de proposer une présence éducative bienveillante, à l'écoute des jeunes, sur les différents réseaux sociaux. Pour poursuivre le développement de ce projet, la CAF sollicite des contributions financières des collectivités et partenaires institutionnels. Un promeneur du Net étant en activité sur la commune de Villars, la CAF a sollicité la Mairie de Villars qui a répondu favorablement.

III / VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

Personnel communal

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le recrutement d'agents non titulaires pour des besoins saisonniers au titre du dispositif "Jobs Mairie".

IV / URBANISME ET HABITAT

Espace Beaunier - travaux rue du Jeu de Boules

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement à St-Etienne Métropole d'un fonds de concours de voirie, au titre des travaux de la rue du Jeu de Boules, pour un montant de 300 000 €, le coût total de cette opération étant de 611 800 €.

Espace Beaunier - déplacement d'un transformateur

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le montant des travaux de déplacement d'un transformateur situé à l'angle de l'avenue de l'Industrie et de la rue de l'Espoir, estimé à 77 331 € HT, et a fixé la participation prévisionnelle de la commune à 35 654 € HT à verser au SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire).

V / TRAVAUX DE VOIRIE ET SECURITÉ DES ERP

Voirie

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement à Saint-Etienne Métropole des fonds de concours de voirie, d'un total de 140 000 €, pour la réalisation de travaux de voirie rue des Tilleuls, rue de l'Avenir, rue de Michard, rue de la Côte et rue de Bourgeat.

Conseil municipal du 14 janvier 2020

I / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Budget communal

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la signature d'une convention avec le CCAS de Villars et le versement d'une subvention de 250 000 €.

II / ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE COMMUNAL

Syndicat Intercommunal des Energies du Département de la Loire (SIEL)

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement de fonds de concours au SIEL pour la réalisation de travaux d'éclairage en LED du stade de football du haut.

III / VIE CULTURELLE

Saison culturelle

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention de partenariat entre la commune de Villars et le NEC de Saint-Priest en Jarez pour l'achat de places de spectacles auprès de l'établissement culturel.

L'essentiel des Conseils municipaux

Conseil municipal du 20 février 2020

I / AFFAIRES FINANCIÈRES

Budget communal

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité le budget primitif 2020 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

- section fonctionnement : 8 281 736 €
- section investissement : 3 372 526 €

Budget annexe - Espace Beaunier

Le Conseil municipal a approuvé à la majorité le budget annexe primitif 2020 de l'Espace Beaunier qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

- section fonctionnement : 70 736 €
- section investissement : 2 247 705 €

Tarifs communaux

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 pour la garderie et les cantines scolaires, applicables à partir du 1er septembre 2020.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021 pour la Médiathèque et la saison culturelle, applicables à partir du 1er septembre 2020.

II / ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE LOCAL

Bâtiments scolaires

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité le lancement d'une consultation d'entreprises pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire Jean Guitton (2ème tranche).

III / TRAVAUX DE VOIRIE ET SÉCURITÉ DES ERP

Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL)

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place de fonds de concours pour des travaux de dissimulation des réseaux secs rue du Breuil, tranche Michard / Industrie.

PRATIQUE

Les comptes rendus complets des Conseils municipaux, la composition du Conseil et des Comités consultatifs, sont disponibles sur le site Internet : www.villars.fr.

(Internet peut être consulté gratuitement à la Médiathèque).

Conseil municipal du 28 mai 2020

I / INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les 29 membres du Conseil municipal ont été installés dans leurs fonctions, au regard des résultats des élections.

II / ÉLECTION DU MAIRE

Présidée par la doyenne des membres présents, Christiane CHOMETTE, l'Assemblée a procédé à l'élection du Maire.

Jordan DA SILVA, ayant obtenu la majorité absolue avec 23 voix, est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

III / ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence du Maire, le Conseil municipal a défini le nombre d'Adjoints qui sera de 8 pour notre commune, soit 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire, menée par Viviane COGNASSE, a été déposée. Cette liste a été élue à la majorité absolue de 23 voix.

Retrouvez les Adjoints élus et leur délégation pages 8 et 9 de ce magazine.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0318-001-2003 – 4 mai 2020